

**241008**

**Charleroi Expo, un industriel d'avenir pour Charleroi  
Question de Monsieur le Conseiller Luc Parmentier**

Ce 5 mai 2011, Monsieur Patrick VILAIN, Administrateur Délégué de Charleroi Expo écrivait au Collège Communal de Charleroi concernant la nouvelle implantation de Charleroi Expo.

Celui-ci mettait en avant le compte rendu d'une conférence d'Eric EVERARD, Président d'ARTEXIS intitulée : « *Salon et Congrès : Une industrie d'avenir pour la Wallonie* » !

Lors de son exposé, Mr EVERARD dressait l'avenir idéal pour sa société qui gère 4 centres d'exposition : Flanders expo, Antwerp expos, Namur expos et Namur Congrès : « *Un grand centre d'exposition de 25.000 m<sup>2</sup> à Namur. Vu l'incendie de Liège et le manque d'initiative sur Charleroi pour rénovation et l'outil, il préconise la création de petits parc régionaux de 10.000 m<sup>2</sup> à Charleroi et Liège comme ceux ce Tournai, Mons et La Louvière. Etc...* »

Monsieur l'Echevin pourrait-il me faire connaître la position du Collège sur le devenir de Charleroi Expo : aménagement, déménagement, démantèlement, etc..

La volonté de notre Ville est-elle bien de diminuer les surfaces exploitables de Charleroi Expo afin de dynamiser les expositions namuroises ?

Dans l'attente de ce nouvel essor, le paquebot de Charleroi expo devrait faire un petit tour en cale sèche afin de permettre à la société exploitante de continuer à travailler, en toute sécurité, par la mise en conformité des installations (Chauffage, ascenseurs, étanchéité du bâtiment, etc...).

Monsieur le 1<sup>er</sup> Echevin pourrait-il me signaler le rôle d'IGRETEC dans cette remise à niveau ainsi que l'agenda des travaux ?

Dans un article récent du Vif, vous estimiez, en parlant de l'avenir de Charleroi, que : « [\*On ne peut pas aller plus bas, donc je suis optimiste\*](#) », avez-vous cette même réflexion sur l'avenir du Palais des expositions ?

**Réponse de Monsieur l'Echevin Paul Ficherolle**

Comme vous le savez, le Collège communal a déjà pris un certain nombre de décisions majeures concernant la revitalisation de l'intraring.

L'avenir du Palais des expositions en fait évidemment partie. Le Collège a d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises la nécessité de maintenir un Palais des expositions sur le territoire de Charleroi.

En ce qui concerne son emplacement futur, les travaux sont toujours en cours. Une étude réalisée par la Ville en partenariat avec la SNCB sous l'égide de mon Collègue Eric Massin et portant sur l'affectation future du tri postal devrait analyser la possibilité d'implanter une telle structure sur le site.

Dans l'attente d'une décision à cet égard, et au vu de l'état des bâtiments actuels dû à un sous-investissement chronique, plusieurs décisions ont été prises en accord avec la société d'exploitation.

Primo, une remise du loyer a été accordée par le conseil communal à la société d'exploitation depuis plusieurs années ceci afin de compenser les troubles de jouissance dus à la vétusté de l'outil.

Secundo, un crédit annuel de 250.000 euros est inscrit à chaque exercice extraordinaire afin de réaliser les travaux les plus prioritaires, ceci étant évidemment définis avec les exploitants.

La première phase de ces travaux est largement avancée. Elle concerne la sécurisation des installations électriques et notamment le remplacement d'armoires électriques devenues obsolètes.

La seconde phase des travaux fait partie des dossiers qu'IGRETEC gèrera en In House. Elle concernera la poursuite de la rénovation de l'installation électrique ainsi que différents travaux prioritaires relatifs à la toiture et aux descentes d'eau

Il est toutefois évident que ces travaux ne sont pas suffisants au vu de la vétusté et du volume d'un bâtiment construit dans les années '50.

En fonction des résultats de l'étude sur le tri postal, il faudra évidemment prendre des décisions rapides afin de permettre à notre Ville de disposer d'une infrastructure moderne et dynamique qui permettra de rester compétitive dans un secteur où la concurrence est effectivement aigüe.

Quant à la superficie idéale, il s'agit bien entendu d'un paramètre essentiel qui devra également être étudié avec précision. Si les 50.000 m<sup>2</sup> actuels paraissent aujourd'hui trop importants, il semble qu'un espace de 25.000 m<sup>2</sup> soit plus propice aux besoins actuels de ce type d'infrastructures.

Une certitude toutefois, vu son statut de première ville wallonne et d'une zone de chalandise avoisinant les 500.000 personnes, Charleroi doit se doter d'un outil à la hauteur de son potentiel.

Je pense qu'il s'agit là de la volonté du collège et de l'ensemble des forces vives de notre Ville